# o

**Les axes stratégiques et les actions du Schéma**

1. Favoriser le développement des services d’accueil du jeune enfant dans les territoires prioritaires
2. Pérenniser et favoriser un accueil individuel de qualité
3. Développer l’accompagnement des Maisons d’Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM)
4. Favoriser la transition vers l’école

**Axe 1 : Développer une offre équilibrée des services d’accueil du jeune enfant**

#

**Axe 2 : Renforcer la qualité des réponses apportées aux besoins des familles, en particulier l’accès des enfants en situation de handicap et des enfants des familles « vulnérables »**

1. Favoriser l’accueil en structure collective des enfants de familles ayant des besoins spécifiques
2. Expérimenter des solutions adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des parents (horaires atypiques, garde d’enfants porteurs de handicap…)
3. Poursuivre le développement du Plan Action Handicap
4. Expérimenter le déploiement du dispositif des crèches à vocation d’insertion professionnelle
5. Un réseau avec un socle fédérateur
6. Des outils communs et partagés au service des acteurs du réseau
7. Des journées départementales à thème
8. Des formations et supports d’animations proposés aux partenaires et aux membres du réseau
9. La mise en œuvre d’une animation du réseau départemental parentalité
10. Des collectifs locaux renforcés dans leur rôle

**Axe 3 : Favoriser la mise en place d’une animation départementale par le biais de la constitution d’un réseau parentalité de l’Aveyron**

1. Accompagnement au déploiement des actions de soutien à la parentalité par des coordonnateurs de territoires
2. Sensibilisation et promotion des actions parentalité auprès des élus
3. Accompagnement à la création de nouveaux LAEP (lieux d’accueil enfants parents) et d’un LAEP itinérant
4. Soutien à la Maison départementale des adolescents dans sa fonction d’animation d’un réseau d’acteurs agissant au bénéfice des adolescents
5. Soutien des projets d’actions en direction des parents d’adolescents
6. Consolider les espaces rencontres et la médiation familiale
7. Soutien à la création de nouveaux CLAS, notamment sur les territoires ruraux
8. Soutien des initiatives et projets des acteurs petite enfance dans le domaine de l’accompagnement à la parentalité

**Axe 4 : Réduire les inégalités territoriales et diversifier l’offre de soutien à la parentalité**

1. Des outils de communication au service des familles et des acteurs du réseau
2. Des actions en lien avec l’école
3. Développer les passerelles entre accompagnements individuels et actions collectives
4. Renforcer l’information sur les actions et services existants aux moments clés de la vie familiale

**Axe 5 : Améliorer l’information et la lisibilité de l’offre pour les familles**

##